

Tarifs applicables au 01/01/2018

TRANSACTION – VENTE

- Pour un prix de vente inférieur ou égal à 50 000 € : 4 000 Euros TTC.
- Pour un prix de vente compris entre 50 001 € et 100 000 € : 7.5 % TTC du prix de vente.
- Pour un prix de vente compris entre 100 001 € et 150 000 € : 6.5 % TTC du prix de vente.
- Pour un prix de vente compris entre 150 001 € et 250 000 € : 6 % TTC du prix de vente.
- Au-delà de 250 001 € : 5 % TTC du prix de vente.

Principe du non-cumul : l'application des honoraires prévus pour une tranche de prix est exclusive des autres tranches.

Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est l'ACQUEREUR, sauf disposition contraire du mandat.

LOCATION A USAGE D'HABITATION PRINCIPALE

● Honoraires à charge du Bailleur :

7 % de 12 mois de loyers hors charges et taxe dans la limite du plafond prévu de la loi ALUR.

- Dont 8/11^{ème} au titre des : Visite(s)/Constitution du dossier/Rédaction de bail avec un maximum 8 € TTC /m² de surface habitable.
- Dont 3/11^{ème} au titre de l'état des lieux d'entrée avec un maximum 3 € TTC /m² de surface habitable.
- **Etat des lieux de sortie** : 3 € TTC /m² de surface habitable

● Honoraires à charge du Locataire :

7% de 12 mois de loyer hors charges et taxes dans la limite du plafond prévu de la loi ALUR :

- Dont 8/11^{ème} au titre des : Visite(s)/Constitution du dossier/Rédaction de bail avec un maximum 8 € TTC /m² de surface habitable.
- Dont 3/11^{ème} au titre de l'état des lieux d'entrée avec un maximum 3 € TTC /m² de surface habitable.

Rédaction et établissement du contrat de location et de l'état des lieux seul : 200 Euros

GESTION LOCATIVE

La gestion est gérée par la société GDM IMMO

HONORAIRES GESTION LOCATIVE GDM IMMO

Honoraires Gestion : 7.20 % TTC

Honoraires Gestion + Garanties des Loyers Impayés 9,74 % TTC

